

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Laurier, tenue par visioconférence, mercredi 6 octobre 2021 à 19:00.

Sont présents :

Parents : Sophie Bélanger, Larisa Golovina, Laurence Delafosse, Cynthia Nkamicianiye, Suzanne Palko, David Quirion, Anne Gaboriault

Enseignantes et personnel école: Maude Chevanelle-Beaudoin, Valérie Ouellet, Annick Paul-Hus, Marie-Josée Payette

Membre de la direction : Isabelle Périard, Alexandra Zapata

Représentant du service de garde : Fadhila Rezquillah

Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan de la Maison d'Aurore et Jonathan Villemus de la Relance des Loisirs tout 9.

Sont absent (s): Lylen Gadouche(parent), Josée Charrette(parent),

1. Mot de bienvenue
 - 1.1 De la directrice :
Bienvenue à tous à cette rencontre du CÉ et merci pour votre présence!
2. Vérification du quorum
Obtenu à 19h12
3. Correspondance
Aucune
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Ajouts dans varia : tests de dépistages rapides, travaux à l'école, site web de l'école (page FB) et OPP.
Proposé par David Quirion et secondé par Laurence Delafosse.
5. Point du public- Aucun
6. Présentation des membres du conseil d'établissement
7. Élection d'un(e) président(e)
David Quirion se présente. Proposé par Laurence Delafosse et secondé par Sophie Bélanger
8. Élection d'un(e) secrétaire
Larisa Golovina se présente. Proposé par Maude Chevanelle-Beaudoin et secondé par Laurence Delafosse
9. Mot des membres de la communauté

9.1 La Maison d'Aurore est un organisme offrant divers activités et services en plus du soutien scolaire tels que l'action citoyenne, le volet alimentaire, l'accueil psychosocial, ainsi que le programme de

persévérance dont bénéficient 40 enfants (jeux, écriture, lecture (visite à la bibliothèque 1 fois/mois, réalisation d'un journal).

La reprise des activités se fait depuis une semaine. La maison d'Aurore tient à souligner le partenariat exceptionnel avec l'école Laurier.

Les défis particuliers pour cette année scolaire : la consolidation des acquis (enrichissement du vocabulaire en français, l'organisation personnelle).

Selon le budget alloué, la capacité d'accueil est de 15 places pour les élèves qui vivent des difficultés en apprentissage, issus des familles vulnérables. Le budget public étant insuffisant, la Maison d'Aurore fait appel aux 10 bailleurs de fonds. Les mesures annoncées en mars 2021 par le gouvernement afin de venir en aide aux organismes offrant le soutien scolaire ne sont toujours pas arrivées.

9.2 Rappel : RDTL9 est gestionnaire du bâtiment du Centre Saint-Denis qui appartient à la ville ce qui ne lui permet pas d'y apporter des altérations.

Le défi important cette année est le manque d'employés entraînant l'annulation de plusieurs activités. Beaucoup d'inquiétudes en lien avec la délocalisation de l'école Laurier pendant deux ans pour un organisme qui a déjà connu énormément de difficultés pendant la période pandémique.

L'école Laurier tient à souligner le partenariat d'une grande importance avec le RDTL9.

9.3 Possibilité de partenariat avec l'organisme GFSG (mentorat, persévérance) est évoqué afin de combler les besoins des élèves de l'école Laurier.

10. Points de décision

10.1 Régie interne : proposé par Suzanne Palko et secondé par Maude Chevanelle-Beaudoin

11. Fête de la rentrée

Un rallye photo a été organisé pour tous les niveaux avec respect des autorisations parentales concernant l'apparition de leurs enfants sur les photos. Un budget de participation de 25 \$ a été alloué à toutes les classes. Une exposition de photos se tient à l'intérieur de l'école. Proposition de partager les photos avec les parents.

12. Photo scolaire

L'école a fait appel à une nouvelle photographe cette année. Les séances se sont déroulées dans la cour de l'école. Les parents recevront les épreuves à la mi-octobre.

L'école tient à remercier les parents bénévoles.

13. Services aux élèves

Orthopédagogues : Martine Hébert (préscolaire et 1^{er} cycle), Karine Charobert (2^e et 3^e cycles), Amélie Versailles (motricité) et Gwenaëlle Houston (intégration TSA)

Orthophoniste : Marie-Claude Gagné

Psychoéducatrice : Nathalie Mercier

Éducatrice spécialisée : Manon Bluteau et Damien Pichereau (élèves TSA)

Modification cette année : une portion poste (1 jour/sem.) de technicien en éducation spécialisée enlevé au profit d'un poste de soutien aux enseignants

14. Assemblée générale du 12 septembre 2021 (retour)

Cette année, la réunion s'est tenue pour la deuxième fois via la plateforme Zoom. Étant donné la faible présence des parents, le CÉ met en évidence l'importance de motiver les parents à y participer en grand nombre dans les prochaines deux années afin de les garder informés du déroulement des travaux. Le CÉ réitère également son rôle de représentation des parents de l'école.

L'école tient à remercier Alexandra Zapata pour son implication dans l'organisation et le bon déroulement de l'assemblée.

15. Sujets à discussion pour l'année 2021-2022

15.1 Pertinence de la présence des représentants du CSSDM aux réunions du CÉ en lien avec les travaux à venir

15.2 Importance de démontrer le soutien aux parents de la part du CSSDM – présence d'un représentant du CSSDM (ex. un gestionnaire du changement) aux réunions du CÉ afin de rassurer les parents et le personnel de l'école.

15.3 Rôle accru du CÉ en tant que la voix des parents pendant le déroulement des travaux

16. Mot des enseignants

La bibliothèque de l'école a été réorganisée et mise à la disposition des élèves. Le personnel de l'école et les parents bénévoles seront formés pour utiliser le système de gestion informatique. Proposition d'envoyer le rappel aux parents pour s'impliquer dans la gestion de la bibliothèque (ranger des livres, les réparer, gérer les livres en retards)

17. Mot du SDG

Le service « Hop-hop » sera suspendu pendant les journées pédagogiques suite aux différents horaires des sorties.

18. Mot du représentant au Comité de parents

Cynthia Nkamicanie est la représentante de l'école Laurier au CP. Suzanne Palko est élue substitut. La dernière rencontre du 5 octobre 2021 a été consacrée à l'accueil des nouveaux membres, l'introduction dans le rôle du CP et le résumé sur la situation du CSSDM sous tutelle.

19. Date et heure de la prochaine rencontre du CÉ

Proposition de créer un Doodle dans le but de planifier les futures rencontres

20. Varia

20.1 L'école a reçu les tests rapides qui seront réservés aux enfants qui développeront des symptômes au courant de la journée. Un rappel important aux parents de garder l'enfant présentant les symptômes à la maison et de passer les tests dans les cliniques externes.

20.2 Le site web de l'école sera remis à jour par Alexandra Zapata en accord avec les politiques du CSSDM. Proposition d'ajout d'un volet « Infos/travaux ». Proposition de relancer les parents (OPP) afin de trouver une personne qui pourrait prendre la Page Facebook en charge.

20.3 Proposition de relancer l'OPP de l'école en envoyant un sondage aux parents

20.4 Travaux à l'école sont pertinents afin de prévenir les accidents possibles suite à la dégradation du bâtiment. Le budget a été alloué.

Importance d'obtenir les réponses claires de la part du CSSDM concernant les questions suivantes :

- Organisation du transport scolaire
- SDG
- L'emplacement de l'école de transit hors du quartier
- Présence d'un représentant du CSSDM lors de certaines réunions du CÉ

La direction de l'école s'engage à transmettre les réponses du CSSDM aux parents et à l'équipe école en toute transparence et souligne l'importance de faire parvenir toutes les suggestions/questions à la direction. L'apparition d'articles de presse impliquant les travaux à venir dans l'école Laurier nuisent gravement à son image. Appel à la solidarité et à la participation constructive dans le déroulement des travaux.

Déclaration/prise de position du CÉ face à la communication unilatérale du CSSDM :

- Appel à un dialogue participatif
- Prise en charge des communications par le CSSDM dans le but de préserver la direction de l'école et lui permettre d'assumer efficacement ses fonctions principales (veiller au bien-être des enfants, soutenir l'équipe école, développer la pédagogie)

- Protection des enfants avec des besoins particuliers dont l'école Laurier est un accueil désigné
- Mobilisation du CÉ pour l'optimisation des travaux

Déclaration :

CONSIDÉRANT QUE le CÉ a appris la nécessité de délocaliser l'école pour des travaux majeurs pour assurer la pérennité et la sécurité de l'école,

CONSIDÉRANT QUE cette décision a été prise dans l'intérêt du personnel enseignant, de la sécurité des enfants et de la simplification de l'exécution des travaux,

CONSIDÉRANT QUE la délocalisation temporaire de l'école pour 2 ans sera certainement complexe et stressante pour le personnel, les enfants et les parents de la communauté,

Le CÉ

DEMANDE au CSSDM de présenter sans délai le plan d'action concernant le service de garde, le transport des élèves, les coûts supplémentaires à prévoir pour les parents (SDG du midi) et la stratégie pour les enfants à défis particuliers (ex TSA, TDHA...).

DEMANDE au CSSDM d'informer le CÉ de façon continue et transparente de l'avancement des plans devis, décision et travaux.

DEMANDE au CSSDM de fournir des ressources à la direction de l'école afin que cette dernière puisse effectuer son mandat pédagogique plutôt qu'un mandat de gestion de projet.

S'ENGAGE à un dialogue avec le CSSDM afin de bonifier les travaux prévus et ainsi maximiser la période de fermeture de l'école.

Vote : proposée par Larisa Golovina et secondée par Sophie Bélanger. Déclaration adoptée à l'unanimité.